

DECLARATION DE DEMARCHAGE

Conformément à l'arrêté municipal permanent N° 06/2025 du 27/03/2025, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès du service de la Police Municipale

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers

| DECLARANT |
|-----------------------------------|
| Dénomination sociale : |
| N° SIREN : |
| Adresse : |
| Nom et prénom : |
| Date et lieu de naissance : |
| Téléphone portable : |

| DEMARCHAGE |
|-----------------------------|
| Objet du démarchage : |
| Période : |

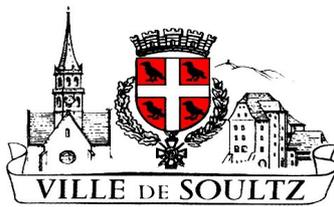
| DEMARCHEURS |
|---|
| Noms et prénoms : |
| |
| |
| N° de téléphone : |
| |
| N° d'immatriculation des véhicules utilisés : |
| |

| RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU DECLARANT |
|---|
| |

| Pièces à joindre à la demande : |
|--|
| - Un extrait de K-bis de l'année en cours - Les cartes professionnelles et les pièces d'identités des personnes exerçants le démarchage |

Document à retourner au service de la Police Municipale de SOULTZ à l'adresse mail suivante : police.municipale@soultz68.fr

A....., Le.....
Signature (et le cas échéant cachet) du demandeur



PARTIE RESERVEE AU SERVICE INSTRUCTEUR

Observations du service instructeur :

Je soussigné, représentant délégué de la Ville de SOULTZ

Fait droit à la demande susvisée, et délivre l'autorisation de démarchage au sein du territoire de la commune de SOULTZ, pour la période proposée et dans les limites posées par l'arrêté municipal réglementant l'activité de démarchage commercial à domicile et sous réserve du respect des observations indiqués ci-dessus.

(Date, signature et cachet de l'Autorité)